

# EN DIRECT De la Chambre

Lettre d'information de la Chambre d'agriculture de Lot-et-Garonne - Mars 2022 / N°74



## EDITO de Serge Bousquet-Cassagne



### Qu'il est bon et con d'avoir raison avant tout le monde !

**L**e Covid et la guerre d'Ukraine surtout ont changé définitivement la donne. Notre Président, Emmanuel MACRON, ne cesse de le clamer, il va falloir reproduire en France.

A force de contraintes diverses et variées instaurées depuis 30 ans par un État aveugle, autiste, une représentation nationale hors-sol, des lobbies sectaires, tous claquemurés dans une posture de riches Bisounours bien-pensants, nous ne produisons plus rien dans ce pays de cocagne. Certes plus de masque, de médicament, d'anesthésiant (sauf BFM), de boulon d'acier, de microprocesseur, de vêtement, de textile, d'informatique, de machine-outil, d'électroménager, de médecin. Ils sont arrivés aussi ici en France, terre fertile aux mille productions à nous faire passer du 1°, 2°, 3° rang mondial ? En matière agricole au 4°, 5°, 6°, 7° rang mondial. Même les Hollandais sont devant nous.

A coup de boutoir idéologique :

- loi sur l'eau (Voynet) !
- code du travail (81) !
- 35 heures ! (Aubry I Aubry II),
- zones vulnérables ! (mort de l'élevage),
- zones humides !
- zones de non traitement !
- Ecophyto ! Certiphyto !
- Contrôles pulvé, contrôles phyto, bandes tampons, arbres remarquables, visons d'Europe, Natura 2000, CIPAN, SIE...

A coup de salmonidés dans les fossés, d'espèces remarquables.

A coup de Sivens, de Notre Dame des Landes, des Fermes des 1 000 vaches, d'ICPE, de grippe aviaire, de tuberculose bovine, de F.C.O.

A coup de mises aux normes des stations de lavages, de séchages, de plumages, A coup de compteurs volumétriques, d'organismes uniques, de SMEAG, d'Adour Garonne.

A grand coup de bouclages, de traçabilité, plus de boucles que d'oreilles, ces pauvres vaches !

A grand coup de cotisations volontaires obligatoires de MSA, de continuité écologique, de sorties de glypho, de bilans carbone, de taxes carbone, de PAC verte, jaune, rouge, bleue, de jachère, de bien-être animal, de mal-être humain.

Et nous ici, en 47 trop bons, trop cons, nous n'avons eu de cesse que de prôner la reproduction :

- recenser, quantifier, retourner les friches agricoles pour les ramener à la production depuis 10 ans,
- accompagner contre vents et marées tous les projets de logistique, de tourisme, d'infrastructures : la TAG de Ste Colombe en Bruilhois, Center Parc, la LGV, j'en passe et des meilleures, notamment l'abattoir de Villeneuve qui nous a valu des condamnations ! Partout où nous le pouvons, de faciliter les projets d'entreprises, individuels ou collectifs, ici, un poulailler, là un élevage de cochons, une serre photovoltaïque, une serre tout court, des projets photovoltaïques, des fours à prunes, des tours de séchage de céréales (Ste-Livrade), des salles de gavage de canards.

Tout cela en luttant contre deux phénomènes qui nous ramènent au niveau des pays développés qui ne vont pas le rester longtemps ! La peur panique de l'Administration, de se retrouver au Tribunal Administratif, au contentieux comme ils disent, et qui du coup valide les projets, délivre les permis après des années de reculades qui finissent par faire renon-

cer le porteur de ces mêmes projets lui-même.

Deuxième phénomène :

Le pas chez nous, décliné au pas chez moi. Argument avancé individuellement repris par les élus locaux de ce pays de moutons riches, qui a oublié que pour manger, se chauffer, il ne suffit pas de foutre un jeton dans un caddy ou d'appuyer sur un bouton !

C'est bon d'avoir raison avant tout le monde, cela permet d'être prêt là à l'instant, car ici en Lot-et-Garonne, les paysans sont prêts à relever les défis à 300 euros la tonne. On va semer les bords de route, terminé les jachères fleuries, si l'administration ne met pas 50 réunions à nous y autoriser.

Et c'est con aussi d'avoir raison avant tout le monde car on y a laissé une énergie à prêcher dans le désert, qu'on n'a plus pour labourer les fossés et les bords de routes.

Alors pour une fois, puisque l'heure est grave, messieurs les députés, mesdames et messieurs les élus, Monsieur le Préfet, Monsieur le Président, facilitez, débroyez devant, autorisez, approuvez, aidez, soutenez, glorifiez ceux qui nous sauveront de la famine, les paysans et tous ceux qui veulent produire sur cette terre.

---

... « A force de contraintes diverses et variées instaurées depuis 30 ans par un Etat aveugle, autiste, une représentation nationale hors-sol, des lobbies sectaires, tous claquemurés dans une posture de riches bisounours bien-pensants, nous ne produisons plus rien dans ce pays »...

---

**Bilan des mesures prises par le gouvernement.**

**Félicitations à tous les agents de la Chambre d'agriculture et à ceux de la DDT et de la MSA.**

## ▶ INONDATIONS 2 procédures CALAMITÉS AGRICOLES

### INONDATIONS/ PERTES DE FONDS

- Validation CNGRA le 14/04
- **78 communes**
- Enveloppe : 79 371 €
- Biens reconnus : **sols, digues, clôtures, bottes de paille, tunnel/chenille plastique, redressement kiwis**
- **25 dossiers**, dont 6 rejetés
- **15 payés pour 36 740€**
- **4 dossiers** en attente de pièces complémentaires avant paiement

### PLUIES EXCESSIVES/ PERTES DE FONDS

- Validation CNGRA le 29/09
- **Tout le 47**
- Biens reconnus : **sols+ouvrages, redressement noisetiers, palissage + pieds vigne**
- **32 dossiers reçus** du 06/12/21 au 06/01/22 => non instruits car priorité donnée aux dossiers Gel
- **Demande complémentaire sur fruitiers** : pêchers, nectariniers, pommiers, kiwis, noisetiers et châtaigniers, prunes d'ente et de table
- Montant indemnisation demandé : **685 900€**
- **Passage en CNGRA 21/04/2022**
- => **Dossiers d'indemnisation : juin 2022**

**1 738 314 €  
d'aides attribuées**

**VOTRE CONTACT**  
Valérie CHAUVEAU- Conseillère agri  
valerie.chauveau@cda47.fr  
Tél : 06 48 50 16 66

## ▶ GEL AVRIL 2021

### RAPPEL : Le « Plan Gel » de l'Etat c'est

Calamités Agricoles : 500 M€ - Fonds d'urgence : 20 M€ - Prise en charge des Cotisations Sociales MSA : 170 M€  
Dégrèvement Taxes Foncier Non Bati- Prêt garanti par l'État et PGE Saison élargi - Régime de l'activité partielle « Covid » accessible au secteur agricole. Plan de Relance/ FAM-Aléas Climatiques : passe de 100 à 200 M€  
Compensation des pertes subies par les entreprises de l'aval : 150 M€

**Montant des  
aides prévues  
34 298 952 €**

## 1. Calamités agricoles

**Pertes reconnues sur tout le 47** : abricots, cerises, pêches, nectarines et prunes de table, amandiers, châtaigniers, kiwis, noisetiers, noyers, poiriers, pommiers et pruniers d'ente, pépinières fruitières et ornementales, PPAM ; vigne.

**Demande d'avance/fruits à noyaux : montant max 20 000 €**  
=> 128 dossiers reçus (14/06 au 05/07) => 101 éligibles pour 1 450 000 €

**3 téléprocédures successives, dont celle en cours pour la vigne : à ce jour + de 500 dossiers reçus**  
=> 127 payés pour 6 062 185 € dont 101 dossiers en cours de paiement pour 4 478 794 €  
=> le reste : en cours d'instruction, dont 70 en attente de pièces complémentaires : dernière compta clôturée, bordereau livraison, inventaire vergers / +40 000€ d'indemnisations

**VOTRE CONTACT**  
Valérie CHAUVEAU- Conseillère agricole - Mail : valerie.chauveau@cda47.fr  
Tél : 06 48 50 16 66

# LE BILAN

## 2. Fonds d'urgence

229 agriculteurs aidés  
pour 1 145 000 €

- 3,5 Millions d'€ en Nouvelle Aquitaine (sur 20 M d'€ au national)
- Aide Exceptionnelle de trésorerie dans la limite de 5 000 € maximum,
- Mise en place par les services de l'État de critères sociaux et économiques, conformément aux instructions ministérielles. (Système de scoring avec 9 critères)
  - SAU Sup à 60% en cultures gélives,
  - JA et Nouvel installés depuis – de 5 ans
  - Un revenu Pro N-1 à N-4 inf au SMIC net
  - Difficulté éco et financière
  - Autre évènement (inondation, grippe aviaire,...)
  - Conjoint sur l'exploitation ou 3 enfants à charge,
  - Débit de cotisations,
  - Bénéficiaire minima sociaux
  - Accompagnement MSA

• 129 agriculteurs ont été aidés par l'Etat (645 K€)

• 100 agriculteurs aidés par le Département en septembre 2021 (500 K€)

VOTRE CONTACT **Benoît BERGÉ** Conseiller Entreprise Tél : 06 74 89 75 43

## 3. Prises en charge cotisations MSA

1168 agriculteurs /  
entreprises éligibles pour  
6 428 144 € (100%)

- Prises en charge des cotisations MSA, Personnelles ET Patronales,
  - Mise en place des Taux de perte par production en CDE - étape indispensable,
  - Réalisation des dossiers par les agriculteurs avec validation des chiffres de l'exploitant par l'Expert Comptable de l'entreprise agricole
- 
- Si le taux de perte totale de l'exploitation est compris entre 20 à 40 % alors possibilité jusqu'à 3 800 € de PEC personnelle ET patronale
  - Si le taux de perte totale de l'exploitation est compris entre 40 à 60 % alors possibilité jusqu'à 5 000 € de PEC personnelle ET patronale
  - Si le taux de perte totale de l'exploitation est supérieur à 60 % alors possibilité jusqu'à 15 000 € de PEC personnelle ET patronale

- 112 agriculteurs éligibles pour 330 111 € (5,14%)
- 376 agriculteurs éligibles pour 1 482 702 € (23,07%)
- 680 agriculteurs éligibles pour 4 615 331 € (71,80%)

VOTRE CONTACT **Benoît BERGÉ** Conseiller Entreprise Tél : 06 74 89 75 43

## 4. Dégrèvement TFNB chèque de Noël....

- Dégrèvement pour les 319 communes suite au gel  
70 % pour les vergers  
50 % pour les vignes  
Montant du dégrèvement : 1 315 636 €

- Dégrèvement pour les 78 communes riveraines du Lot et de la Garonne suite aux inondations  
40 % pour les terres arables  
Montant du dégrèvement : 1 701 574 €

Montant Total  
dégrèvement TFNB  
3 017 210 €

# L'impact sur l'agriculture du 47

Réunie en Session le 10 mars dernier la Chambre d'agriculture a voté à l'unanimité 5 motions.

## 1. Motion relative à l'impérieuse nécessité de produire

**Considérant** que la politique menée dans notre pays depuis 30 ans a conduit de nombreux secteurs de notre industrie à ne plus pouvoir produire sur notre territoire aujourd'hui : métallurgie, électroménager, informatique, textile, habillement, santé...

**Considérant** les superpositions de lois, règlements, contraintes, mises aux normes, contrôles, impositions, taxes, infligés aux agriculteurs français au-delà du supportable,

**Considérant** la gravité de la situation en Ukraine,

**Demandent** que l'Etat et son Administration agissent sans délai pour faciliter, approuver, autoriser, aider, soutenir le travail, les initiatives, les projets de tous les paysans qui chaque jour, œuvrent au maintien et au développement de la production agricole pour nourrir notre patrie,

**Mandatent** leur président pour porter ce dossier.

## 2. Motion relative à la libération du négoce des céréales

**Constatant** l'augmentation exponentielle des cours mondiaux des céréales, des engrais et du pétrole, liée à la guerre d'Ukraine, et l'impact violent sur l'aliment du bétail,

**Demandent** à ce que le négoce des céréales soit libéré et que les céréaliers puissent négocier et vendre ou échanger directement avec les éleveurs sans passer par les organismes stockeurs,

**Mandatent** leur président pour porter ce dossier.

« Serge Bousquet-Cassagne :  
« Depuis trois semaines on entend moins les écologues et les vegans »

## 3. Motion relative à la levée des jachères, ZNT et bandes tampons

**Constatant** l'augmentation exponentielle des cours mondiaux des céréales, des engrais, du pétrole, liée à la guerre d'Ukraine,

**Demandent** à ce que les 4 % de jachères imposées par la PAC soient levées, ainsi que les ZNT et les bandes tampons dans cette campagne de semis pour produire les céréales nécessaires à nourrir la France et à payer en échange le pétrole.

**Mandatent** leur président pour porter ce dossier.

## 4. Motion relative à l'épandage des boues azotées

**Constatant** l'augmentation exponentielle des cours mondiaux des céréales, des engrais, du pétrole, liée à la guerre d'Ukraine,

**Demandent** à ce que les boues azotées des stations d'épuration puissent être épanchées dans les champs les plus près pour pallier à l'absence et la cherté des engrais chimiques et cela, en levant la réglementation sur les épandages, mortifère, coûteuse et d'un autre temps,

**Mandatent** leur président pour porter ce dossier.

## 5. Motion relative à l'exonération totale de la TIPP

**Constatant** l'augmentation exponentielle dans la durée, des carburants agricoles, liée à la guerre d'Ukraine,

**Demandent** à ce que l'exonération partielle de la TIPP devienne totale et soit remboursée tous les 3 mois et non tous les 12 mois comme actuellement,

**Demandent** que la lecture de cette exonération partielle de TIPP doit être faite de façon à ce que les entrepreneurs du territoire puissent en bénéficier.,

**Demandent** à ce que la DDT fasse la promotion de cette mesure et en soit facilitatrice,

**Mandatent** leur président pour porter ce dossier.

« Serge Bousquet-Cassagne :  
« Il y a un devoir de solidarité entre nous, entre céréaliers et éleveurs ! »

Retrouvez toutes les motions sur [www.ca47.fr](http://www.ca47.fr)

# Solidaires !

La Chambre d'agriculture recense tous les volontaires du 47 pour recevoir et nourrir chez eux les réfugiés ukrainiens.

De plus, nous organisons des transports humanitaires vers l'Ukraine composés quasi uniquement de nourriture. Un premier convoi est parti le vendredi 18 mars de chez Vincent Rigo à Virazeil avec les dons des entreprises suivantes : Parmentine, Ent Lucien Georgelin, Terre du Sud, Conserves de France, Famille Sanz, Cofra Aiguillon, Roucadil, France Prune, Jilfood, Intermarché, Boncolac, biscuits Gardeil, Le Pot au Pin.

Recensez-vous au 05 53 77 83 83

## C'est bientôt la PAC !

Faites-la avec la Chambre

18 professionnels à votre écoute : sécurité et tranquillité !

Contact : Julien FREHEL au 06 77 73 37 75

ou Karine DELPEYROUX 05 53 77 83 10

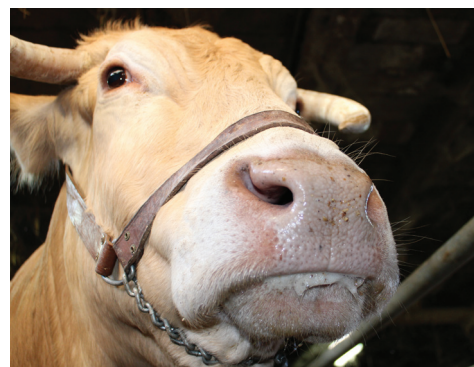


## Le Printemps à la ferme 21 et 22 mai 2022

2<sup>ème</sup> round pour les producteurs du réseau Bienvenue à la Ferme et Marchés des Producteurs de Pays. 80 fermes ouvriront leurs portes au grand public : produits, savoir-faire et terroir !

3 soirées Agri'culturelles seront organisées le vendredi 20 mai pour lancer la manifestation à Tournon d'Agenais, Le Saumont et Frégimont.

Contact : Benjamin REYT au 06 48 16 62 82  
[benjamin.reyt@cda47.fr](mailto:benjamin.reyt@cda47.fr)



## Journée de l'élevage 11 juin 2022 à Lauzun

Voilà la mascotte pour l'édition 2022 de notre fête de l'élevage. Hélice, belle Blonde vous invite donc à Lauzun le 11 juin pour les concours, animations, stands et autres temps forts. On vous attend nombreux !

Contact : Cindy MARCHESAN au 06 86 24 11 60  
[cindy.marchesan@cda47.fr](mailto:cindy.marchesan@cda47.fr)

La lettre En Direct de la Chambre est éditée par la Chambre d'agriculture de Lot-et-Garonne.  
Dépôt Légal : ISSN 2557-2539  
Directeur de Publication : Serge Bousquet-Cassagne, Président  
Rédaction et PAO : F. Marcati - Crédits photo : CDA47  
Impression : CDA47 - N°74\_2022